

Poissy, le 2 Février 2024

## Livraisons / Restitutions Portugal

Cher partenaire,

Comme vous le savez, pour toutes les livraisons à Lisbonne et à Porto, une autorisation de circulation au Portugal appelée « Guia de Circulação » est éditée pour chaque véhicule TT.

Le Centre de livraison s'en charge pour le compte de nos clients.

Le point le plus important à retenir est qu'au Portugal le client peut circuler pendant **90 jours** par année civile, et que cette limite ne peut pas être prolongée.

S'il revient au Portugal après l'expiration de la "Guia de Circulação", le client, en sa qualité de propriétaire du véhicule, sera en situation irrégulière, **avec le risque que son véhicule soit confisqué par les autorités**.

Par exemple, contrat de 175 jours - livraison à Porto le 1er janvier et retour à Lyon le 25 juin : le client est totalement libre d'entrer et de sortir du Portugal **jusqu'au 31 mars**, qui est la date de fin de validité du « Guia de Circulação ».

Après cette date, le client se rendra coupable d'une infraction grave, même s'il veut restituer son véhicule.

Dans le scénario inverse, 175 jours, livraison Lyon, restitution Porto. A compter de son entrée au Portugal, le client a un délai maximum de 10 jours pour demander la « Guia de circulação » et peut circuler pendant 90 jours. A défaut, il s'agit d'une infraction grave.

Merci d'informer nos clients de cette législation incontournable, et de respecter ce délai de 90 jours.

Poissy, February 2nd 2024

## Deliveries / Returns Portugal

Dear partner,

As you know, for all deliveries to Lisbon and Porto, a circulation authorization in Portugal called "Guia de Circulação" is issued for each TT vehicle.

The Delivery Center takes care of this on behalf of our customers.

The most important point to remember is that in Portugal the customer can travel for **90 days** per calendar year, and this limit cannot be extended.

If he returns to Portugal after the expiration of the "Guia de Circulação", the customer, in his capacity as owner of the vehicle, will be in an irregular situation, **with the risk that his vehicle will be confiscated by the authorities**.

For example, 175 day contract - delivery to Porto on January 1 and return to Lyon on June 25: the customer is completely free to enter and leave Portugal **until March 31**, which is the end of validity date of the "Circulação Guia".

After this date, the customer will be guilty of a serious offense, even if he wants to return his vehicle.

In the opposite scenario, 175 days, delivery Lyon, return Porto. From the moment of entering Portugal, the customer has a maximum period of 10 days to request the "Guia de circulação" and can travel for 90 days. Otherwise, it is a serious offense.

Please inform our customers of this essential legislation and respect this 90-day deadline.

THE CAR-2-EUROPE TEAM